

Image not found or type unknown



Salaires égal et montant de la retraite

Par **HUDEJU**, le **06/08/2009** à **16:28**

Bonjour,

Je me pose la question à salaire égal , pour quelqu'un qui travaille moins de 35H par semaine , touchera t'il à la retraite autant que celui qui fait ses 35H mais à un taux horaire inférieur ?

Prenons un exemple :
un salarié qui fait 151h par mois et gagne 1500€ brut
un autre qui fait que 85h mais gagne le même salaire ,
Y aura t'il une différence de traitement le jour de son départ à la retraite entre les deux salariés ?

Merci de vos réponses .